MONTÉNÉGRO

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 23 novembre 2018 à 14h46

AUTOMOBILE CLUB ASSOCIATION
PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

► Règlementation routière

Limitations de vitesse

	Agglomérations	Routes	Voies rapides	Autoroutes
Motocyclettes avec ou sans side-car et voitures sans remorque	50	80	100	
Voitures avec remorque ou caravane	50	80	80	

Alcoolémie

0.3 g / litre de sang

0 g / litre de sang pour les conducteurs professionnels

Feux

Utilisation obligatoire pour tous les véhicules, de jour comme de nuit. Un véhicule doit transporter un jeu complet d'ampoules de rechange à bord.

GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar
Prohibé

Ceintures et sièges

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant et à l'arrière.

Un enfant âgé de moins de 12 ans ne doit pas voyager sur le siège avant d'une voiture. Un enfant de moins de 5 ans doit être assis dans un siège de retenue approprié.

Portable et kit

Utilisation en main
Interdit

Avec un kit main-libre
Autorisée

Amende de 60 à 150 €

Circulation à vélo

Port du casque
OUI

► Equipements obligatoires

Equipements de sécurité

Trousse de secours
Obligatoire à bord de tout véhicule, sauf cyclomoteur

Extincteur

Equipements hivernaux

Pneus cloutés
Interdits

Chaînes à neige

Facultatif

Triangle de signalisation
Obligatoire à bord de tout véhicule, sauf pour les motocyclettes. Il faut 2 triangles en cas d'adjonction de remorque ou caravane.

Gilet de sécurité
Obligatoire. Le conducteur d’un véhicule doit en porter un s’il doit sortir du véhicule la nuit ou en cas de mauvaise visibilité, suite à un arrêt d'urgence.

Autorisées en période hivernale

Pneus hiver
Tous les véhicules doivent être équipés de pneus hiver sur les roues motrices lorsque les conditions météorologiques et l'état des routes l'exigent.